



Assemblée générale

Distr.: Limitée
1^{er} mars 2002

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Sous-Comité scientifique et technique
Trente-neuvième session
Vienne, 25 février-8 mars 2002

Projet de rapport

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa trente-neuvième session à l'Office des Nations Unies à Vienne, du 25 février au 8 mars 2002, sous la présidence de M. Karl Doetsch (Canada).
2. Le Sous-Comité a tenu [...] séances.

A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des États Membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kenya, Liban, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Suède, Turquie et Venezuela.
4. Y ont également assisté les représentants des institutions spécialisées et autres organisations du système des Nations Unies ci-après: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Union internationale des télécommunications (UIT) et Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).
5. Des représentants de la Commission européenne, de l'Agence spatiale européenne (ESA), du Comité de la recherche spatiale (COSPAR), de l'Association



européenne pour l'Année internationale de l'espace (EURISY), de la Fédération internationale d'astronautique (FIA), de l'Union astronomique internationale (UAI), de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), de l'Université internationale de l'espace (UIE), de la National Space Society (NSS) et du Conseil consultatif de la génération spatiale ont également assisté à la session.

6. Lors de la 561^e séance, le 25 février 2002, le Président a informé le Sous-Comité que les représentants permanents de l'Algérie, de la Finlande, de la Jamahiriya arabe libyenne, de la Thaïlande et de la Suisse avaient demandé à assister à la session. Comme il est d'usage, ces représentants ont été invités à assister à la trente-huitième session du Sous-Comité et à y prendre la parole, le cas échéant, sans préjudice de la suite qui serait donnée à d'autres demandes de cette nature et sans que cela implique une décision quelconque du Sous-Comité quant au statut de ces délégations, le Sous-Comité accédant à ces demandes à sa convenance.

7. La liste des représentants des États Membres, des entités des Nations Unies et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/INF/31.

B. Adoption de l'ordre du jour

8. À sa 561^e séance, le 25 février 2002, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Déclaration du Président.
3. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
4. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
5. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
6. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
7. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
8. Moyens et mécanismes de renforcement de la coopération interinstitutions et d'intensification de l'utilisation des applications des techniques spatiales et des services spatiaux au sein des organismes des Nations Unies et entre eux.
9. Exploitation d'un système spatial mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles.
10. Débris spatiaux.
11. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des

communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.

12. Coopération internationale en vue de limiter les activités publicitaires dans l'espace susceptibles de gêner les observations astronomiques.
13. Mobilisation de ressources financières pour développer la capacité en matière d'application des sciences et des techniques spatiales.
14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Sous-Comité scientifique et technique.
15. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Documentation

9. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la liste des documents dont le Sous-Comité était saisi.

D. Débat général

10. Des déclarations ont été faites pendant le débat général par les représentants des pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pérou, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie et Turquie. Le représentant du Venezuela a également fait une déclaration au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Des observateurs de l'UNESCO, du COSPAR, d'EURISY, de la Fédération internationale d'astronautique, de l'Union astronomique internationale, de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, de l'Université internationale de l'espace (UIE) et de la National Space Society (NSS) ont également fait des déclarations.

11. Le représentant de la Slovaquie a présenté un exposé technique intitulé "La recherche spatiale en Slovaquie". Une réunion d'information a également été organisée par l'Institut américain d'aéronautique et d'astronautique (AIAA), la Fédération internationale d'astronautique et le Bureau des affaires spatiales sur le Congrès mondial de l'espace, qui doit se tenir à Houston (Texas, États-Unis) du 10 au 19 octobre 2002.

12. À la 561^e séance, le 25 février 2002, le Président a donné un aperçu des travaux menés par le Sous-Comité à sa trente-neuvième session et a passé en revue les activités spatiales mises en œuvre au cours de l'année écoulée, y compris les importants progrès réalisés grâce à la coopération internationale.

13. À la 561^e séance, le Directeur du Bureau des affaires spatiales a également passé en revue le programme de travail du Bureau.

14. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que les Gouvernements de la France et de la République de Corée avaient mis à la disposition du Bureau des affaires spatiales des experts associés pour l'aider à mener à bien les activités liées à l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

E. Rapports nationaux

15. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports qui ont été présentés par les États Membres (A/AC.105/778) et examinés par lui au titre du point 3 de l'ordre du jour intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Le Sous-Comité a recommandé que le Secrétariat continue d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

16. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction l'intérêt que les États et les organisations ont porté au point de l'ordre du jour intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Cela, de même que l'ordre du jour serré du Sous-Comité, a démontré leur vif intérêt pour les travaux du Sous-Comité dans son ensemble. Il a été proposé, à titre indicatif, que les déclarations faites lors du débat général se limitent, à l'avenir, à cinq à dix minutes, bien qu'il faille inviter les États à continuer de fournir des renseignements sur leurs programmes spatiaux dans leurs rapports annuels sur les activités spatiales, qui seraient examinés au titre de ce point de l'ordre du jour.

F. Colloques

17. Conformément à la résolution 56/51 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 2001, un colloque a été organisé par le COSPAR et la FIA sur le thème suivant: "La télédétection au service d'une gestion fonctionnelle de l'eau dans les pays arides et semi-arides". La première partie du colloque, intitulée "La télédétection à l'appui des décisions relatives à l'allocation de l'eau", s'est tenue le 25 février 2002 sous la présidence de J. Ortner, de la FIA, et de S. Vibulsresth, du COSPAR. La deuxième partie, intitulée "De nouvelles technologies pour une meilleure gestion de l'eau", s'est tenue le 26 février 2002 sous la présidence de J. Aschbacher, du COSPAR, et de B. Coquil, de la FIA.

18. Les exposés présentés lors de ce colloque ont été les suivants: "Aperçu de la gestion des eaux et rôle de la télédétection sur le terrain", par Y. Kerr, du COSPAR; "Aperçu de la gestion des eaux dans les régions arides et semi-arides: comparaison des méthodes et techniques traditionnelles utilisant la télédétection", par D. El-Hadani, du COSPAR; "Télédétection et gestion des eaux en Italie: aspects opérationnels et développement", par F. Nirchio, de la FIA; "Télédétection et gestion des eaux en Inde", par G. M. Nair, de la FIA; "Application de la télédétection à la gestion durable des ressources en eau dans les régions arides et semi-arides du Brésil", par E. Novo, de la FIA; "De nouvelles technologies pour une meilleure gestion de l'eau", par P. Houser, du COSPAR; "Télédétection et gestion des eaux au Pakistan", par J. Ali, de la FIA; "Mesure des précipitations au moyen

des satellites”, par A. Gruber, du COSPAR; et “Télédétection et gestion des eaux en Chine”, par Li Jiren, de la FIA.

19. Conformément à la résolution 56/51 de l’Assemblée générale, un colloque sur “Développement des applications opérationnelles de la télédétection à très haute résolution: potentiel et écueils des applications civiles” s’est tenu le 4 mars 2002 afin de renforcer le partenariat entre le Sous-Comité et l’industrie. Ce colloque a été animé par B. Mahone, de l’Aerospace Industries Association of America.

20. Les exposés présentés lors de ce colloque ont été les suivants: “Les applications de télédétection Cosmo-SKYMed”, par L. Candela, de l’Agence spatiale italienne (ASI) et L. Rossi de e-GEOS; “Applications actuelles et futures de la télédétection: le point de vue américain”, par B. Mahone de l’Aerospace Industries Association of America; “Données haute résolution russes: état, tendances et applications”, par A. Movlyav, de Sovinformspoutnik; “Constitution de partenariats avec les utilisateurs finaux: exploitation opérationnelle de données haute résolution aux fins d’activités de développement: le point de vue asiatique”, par M. Y. S. Prasad, d’Antrix; “Imagerie haute résolution et développement durable”, par A. Fortescue, du Centre d’applications satellites du Conseil sud-africain de la recherche scientifique et industrielle; “Les données à très haute résolution et les systèmes d’information géographique comme moyens efficaces de contrôler l’utilisation prévue des terres”, par H. Lopez, de Geosystems; et “Spot-5: une nouvelle stratégie de développement social et économique”, par Y. Béchacq, de Spot Image.

21. À l’issue de ces présentations, il a été organisé une conférence-débat sur le thème “Comment l’industrie peut-elle transformer le potentiel de la télédétection à très haute résolution en applications pratiques au profit de tous?”

G. Adoption du rapport du Sous-Comité scientifique et technique

22. Après avoir examiné les différents points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité a, à sa [...] séance, le [...] mars 2002, adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, contenant les vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

23. Conformément à la résolution 56/51 de l’Assemblée générale, le Sous-Comité a examiné un point consacré au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

24. À la 565^e séance, le 27 février 2002, le Spécialiste des applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

25. Les représentants de l’Autriche, du Brésil, du Chili, de la Colombie, des États-Unis, de la France, de l’Inde, de l’Iraq, du Japon et du Maroc ont fait des

déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour. Une déclaration a également été faite par l'observateur du Conseil consultatif de la génération spatiale.

26. Conformément à la résolution 56/51 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a, à sa 565^e séance, le 27 février 2002, reconvoqué le Groupe de travail plénier, sous la présidence de Muhammad Nasim Shah (Pakistan). Le Groupe de travail plénier a tenu [...] séances du 27 février au [...] mars 2002.

27. À sa [...] séance, le [...] mars 2002, le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier qui figure à l'annexe II du présent rapport.

A. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

28. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/773). Le Sous-Comité a noté que les activités prévues pour 2001 au titre du Programme avaient été menées à bien, et s'est félicité du travail accompli par le Spécialiste à cet égard.

29. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis la dernière session, des contributions supplémentaires pour 2001 avaient été versées par divers États Membres et organisations, comme il en était rendu compte dans le rapport du Spécialiste (A/AC.105/773, par. 37 et 38). Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que le Gouvernement autrichien avait de nouveau fourni les services d'un spécialiste associé pour appuyer la mise en œuvre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales en 2001.

30. Le Sous-Comité s'est de nouveau déclaré préoccupé par le montant toujours limité des ressources financières disponibles pour exécuter le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et a appelé les États Membres à financer celui-ci par des contributions volontaires. Il a estimé que les ressources limitées du système des Nations Unies devraient être concentrées sur les activités revêtant un caractère de priorité absolue; il a fait observer que l'exécution du Programme constituait l'activité prioritaire du Bureau des affaires spatiales.

31. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales aidait les pays en développement et les pays en transition à participer aux activités spatiales proposées dans les recommandations d'UNISPACE III, en particulier celles figurant dans la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain¹, et à en tirer parti.

32. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales cherchait à encourager, par le biais de la coopération internationale, l'utilisation des techniques spatiales et des données spatiales pour favoriser le développement économique et social durable des pays en développement, en sensibilisant les décideurs à l'intérêt économique et aux avantages supplémentaires pouvant être obtenus, en renforçant la capacité des pays en développement d'utiliser les techniques spatiales ou en constituant une telle

¹ *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3), chap. I, résolution 1.

capacité quand celle-ci n'existe pas, et en développant les activités d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les retombées des techniques spatiales. Il a également noté qu'en mettant en œuvre le Programme, le Spécialiste des applications des techniques spatiales tiendrait compte des lignes directrices fournies par le Groupe de travail plénier telles qu'elles figurent à l'annexe II du présent rapport.

33. Le Sous-Comité a noté que, outre les conférences, stages de formation, ateliers et colloques prévus en 2002 (voir le paragraphe [39] ci-dessous), les autres activités du Programme en 2002 viseraient principalement à:

a) Apporter un appui à l'éducation et à la formation afin de renforcer les capacités des pays en développement, notamment par l'intermédiaire des centres régionaux d'enseignement des sciences et des technologies spatiales, y compris le Réseau des établissements d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences et des techniques spatiales d'Europe centrale, orientale et du Sud-Est;

b) Fournir une assistance technique afin d'encourager l'utilisation des techniques spatiales dans les programmes de développement, en particulier en continuant d'apporter un appui aux projets pilotes faisant suite aux activités du Programme ou en lançant de tels projets;

c) Faciliter l'accès aux données et autres informations concernant l'espace à l'intention du grand public et entreprendre des activités de sensibilisation pour favoriser la participation des jeunes aux activités spatiales.

1. 2001

Conférences, stages de formation et ateliers des Nations Unies

34. S'agissant des activités que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a exécutées en 2001, le Sous-Comité a exprimé sa gratitude:

a) Au Gouvernement de la République arabe syrienne, ainsi qu'à l'ESA et au COSPAR pour avoir coparrainé le quatrième Atelier Organisation des Nations Unies/Agence spatiale européenne/Comité de la recherche spatiale sur les techniques d'analyse des données et de traitement des images, qui a été accueilli par l'Organisation générale de télédétection (GORS) de la République arabe syrienne et qui s'est tenu à Damas du 25 au 29 mars 2001;

b) Au Gouvernement suédois, représenté par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA), pour avoir coparrainé le onzième Stage international Organisation des Nations Unies/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, qui a été accueilli par l'Université de Stockholm, Metria Satellus AB et le service national suédois du cadastre et qui s'est tenu à Stockholm et Kiruna (Suède) du 2 mai au 9 juin 2001;

c) Au Gouvernement mauricien, ainsi qu'à l'ESA, au Centre national français d'études spatiales (CNES), à l'Agence spatiale allemande (DLR), à la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis d'Amérique, à l'Observatoire astronomique national japonais et à la Planetary Society, pour avoir coparrainé le dixième Atelier Organisation des Nations Unies/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales:

exploration de l'univers; études du ciel; exploration de l'espace et technologies spatiales, qui a été accueilli par l'Université de Maurice et qui s'est tenu à Réduit (Maurice) du 25 au 29 juin 2001;

d) Au Gouvernement malaisien, ainsi qu'au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, pour avoir coparrainé le premier Atelier Organisation des Nations Unies/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui a été accueilli par le Département des levés et de la cartographie du Ministère malaisien de l'aménagement foncier et du développement coopératif et qui s'est tenu à Kuala Lumpur du 20 au 24 août 2001;

e) À l'ESA, pour avoir coparrainé la Réunion Organisation des Nations Unies de spécialistes sur les centres régionaux d'enseignement des sciences et techniques spatiales, leur statut et leur développement futur, qui a été accueillie à l'Institut européen de recherches spatiales (ESRIN) de l'ESA et qui s'est tenue à Frascati (Italie) du 3 au 7 septembre 2001;

f) Au Gouvernement autrichien, ainsi qu'à l'ESA, pour avoir coparrainé le deuxième Colloque Organisation des Nations Unies/Autriche/Agence spatiale européenne sur la promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales, qui a été accueilli par le Centre de recherche de Graz de l'Académie autrichienne des sciences et qui s'est tenu à Graz (Autriche) du 17 au 20 septembre 2001;

g) Au Gouvernement français, ainsi qu'à la Fédération internationale d'astronautique (FIA), à l'ESA et au CNES, pour avoir coparrainé l'Atelier Organisation des Nations Unies/Fédération internationale d'astronautique sur la mise en œuvre pratique des techniques spatiales: possibilités et défis dans le contexte du développement durable, qui a été accueilli par l'École des mines d'Albi (France) et qui s'est tenu à Albi (France) du 27 au 29 septembre 2001;

h) Au Gouvernement français, ainsi qu'au Sous-Comité sur les petits satellites au service des pays en développement de l'Académie internationale d'astronautique (AIA), pour avoir coparrainé l'Atelier Organisation des Nations Unies/Académie internationale d'astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement: la perspective africaine, qui s'est tenu à Toulouse (France) le 2 octobre 2001; et

i) Au Gouvernement des États-Unis, ainsi qu'au Gouvernement autrichien, à la Commission européenne et à l'Agence spatiale autrichienne, pour avoir coparrainé le deuxième Atelier régional Organisation des Nations Unies/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui a été accueilli par l'Autriche et l'Agence spatiale autrichienne et qui s'est tenu à Vienne du 26 au 30 novembre 2001.

Bourses de longue durée pour une formation approfondie

35. Le Sous-Comité a remercié l'ESA d'avoir offert pour la période 2001-2002 deux bourses de six mois en vue de recherches sur la technologie de la télédétection dans les locaux de l'ESA à l'Institut européen de recherches spatiales (ESRIN) de Frascati (Italie), et trois bourses d'un an en vue de recherches pendant la même période sur les systèmes de télécommunication, sur les antennes spatiales et l'électromagnétisme et sur les instruments de télédétection au Centre européen de recherche et de technologies spatiales de l'ESA à Noordwijk (Pays-Bas).

36. Le Sous-Comité a noté qu'il importait de développer les possibilités de formation approfondie dans tous les domaines des sciences et des techniques spatiales ainsi que dans le cadre de projets d'application en offrant des bourses de perfectionnement de longue durée, et il a instamment prié les États Membres d'offrir de telles possibilités dans leurs établissements spécialisés.

Services consultatifs techniques

37. Le Sous-Comité a pris note des services consultatifs suivants, assurés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l'appui d'activités et de projets favorisant la coopération régionale et mondiale dans ce domaine²:

a) En collaboration avec l'ESA et le Japon, activités de suivi de la série d'ateliers sur les sciences spatiales fondamentales;

b) Assistance en vue de contribuer au développement et au fonctionnement du Conseil Asie-Pacifique des communications par satellite;

c) En collaboration avec l'Institut américain d'aéronautique et d'astronautique, sixième Atelier sur le thème "S'attaquer aux problèmes du nouveau millénaire grâce à la coopération internationale dans le domaine spatial", tenu à Séville (Espagne) du 11 au 15 mars 2001, et parrainage des participants venant des pays en développement;

d) Collaboration avec le Groupe d'appui à la gestion des catastrophes du Comité des satellites d'observation de la Terre (CEOS) pour recenser les problèmes rencontrés par les institutions de pays en développement s'occupant de gestion des catastrophes afin que le Groupe d'appui les prenne; et collaboration avec le Groupe de travail ad hoc du CEOS sur l'éducation et la formation pour définir et recommander des mesures que les membres du CEOS pourraient prendre en vue de renforcer la capacité des pays en développement d'exploiter les données d'observation de la Terre;

e) En collaboration avec l'ESA et le département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, fourniture de l'assistance technique et pédagogique nécessaire à l'exécution de projets sur l'utilisation des données d'observation de la Terre pour surveiller les glaciers et les couvertures neigeuses en Amérique latine et pour faciliter la gestion des zones côtières en Asie, en vue de renforcer la capacité des institutions participantes d'utiliser des données d'observation de la Terre pour la gestion des ressources.

Promotion du développement de la coopération dans le domaine des sciences et des techniques spatiales

38. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avait coparrainé la participation de scientifiques de pays en développement à l'Atelier Organisation des Nations Unies/Fédération internationale d'astronautique sur la mise en œuvre pratique des applications spatiales: possibilités et défis dans le contexte du développement

² Voir le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/773, par. 21 à 30).

durable, tenu à Albi (France) en septembre 2001, ainsi qu'au cinquante-deuxième Congrès de la FIA, tenu à Toulouse (France) du 1^{er} au 5 octobre 2001.

2. 2002

Conférences, stages de formation, ateliers et colloques des Nations Unies

39. Le Sous-Comité a recommandé l'approbation du programme d'ateliers, de stages de formation et de colloques ci-après prévu pour 2002:

a) Atelier de l'Organisation des Nations Unies sur la recherche et le sauvetage assistés par satellite, qui doit se tenir à Bangalore (Inde) du 18 au 22 mars 2002;

b) Troisième Atelier régional Organisation des Nations Unies/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite qui doit se tenir à Santiago du 1^{er} au 5 avril 2002;

c) Douzième Stage international Organisation des Nations Unies/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, qui doit se tenir à Stockholm et Kiruna (Suède) du 2 mai au 8 juin 2002;

d) Quatrième Atelier régional Organisation des Nations Unies/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui doit se tenir à Lusaka du 15 au 19 juillet 2002;

e) Atelier Organisation des Nations Unies/Afrique du Sud/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des techniques spatiales au service du développement durable, coparrainé par Astrium, qui doit se tenir à Stellenbosch (Afrique du Sud) en août 2002;

f) Onzième Atelier Organisation des Nations Unies/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales, qui doit se tenir à Córdoba (Argentine) du 9 au 13 septembre 2002;

g) Troisième Colloque Organisation des Nations Unies/Autriche/Agence spatiale européenne sur la promotion de la participation des jeunes aux activités spatiales, qui doit se tenir à Graz (Autriche) du 9 au 12 septembre 2002;

h) Atelier ONU/Commission économique pour l'Afrique/Agence spatiale européenne/Comité sur les satellites d'observation de la Terre sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes au profit de l'Afrique, qui doit se tenir à Addis-Abeba du 1^{er} au 5 juillet 2002;

i) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur le thème "Des solutions spatiales à des problèmes mondiaux: constituer des partenariats avec toutes les parties prenantes à la sécurité et au développement de l'homme, qui doit se tenir à Houston (Texas, États-Unis), du 10 au 12 octobre 2002;

j) Troisième Atelier ONU/Académie internationale d'astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement: au-delà du transfert de technologies, qui doit se tenir à Houston (Texas, États-Unis), le 12 octobre 2002;

k) Atelier ONU/Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique/Agence spatiale européenne/Comité sur les satellites d'observation de la Terre sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes au

profit de l'Asie et du Pacifique, qui doit se tenir à Bangkok du 11 au 15 novembre 2002;

l) Réunion internationale d'experts ONU/États-Unis d'Amérique sur l'utilisation des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui doit se tenir à Vienne du 11 au 15 novembre 2002;

m) Ateliers et stages à organiser dans les centres régionaux d'enseignement des sciences et des techniques spatiales affiliés à l'ONU.

3. Année 2003

40. Le Sous-Comité a noté que les activités suivantes avaient été proposées pour 2003:

a) Treizième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, à Stockholm et Kiruna (Suède) en mai-juin 2003;

b) Colloque ONU/Autriche sur l'utilisation opérationnelle des techniques spatiales dans le développement durable, à Graz (Autriche) en septembre 2003;

c) Atelier ONU/Fédération internationale d'astronautique sur l'utilisation des techniques spatiales au profit des pays en développement, à Brême (Allemagne) en septembre-octobre 2003;

d) Douzième Atelier ONU/Agence spatiale européenne sur les sciences spatiales fondamentales pour les pays en développement d'Asie et du Pacifique;

e) Atelier ONU sur les applications de la télédétection au profit des pays en développement d'Asie occidentale, à Damas en mars 2003;

f) Atelier régional ONU sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes au profit des pays en développement d'Asie occidentale, au Liban;

g) Atelier régional ONU sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes au profit des pays en développement d'Europe centrale et orientale;

h) Plusieurs ateliers à organiser dans les centres régionaux d'enseignement des sciences et des techniques spatiales affiliés à l'ONU.

B. Service international d'information spatiale

41. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la treizième livraison de la série intitulée *Seminars of the United Nations Programme on Space Applications*³, qui contient une sélection de documents sur les activités du Programme, avait été publiée. Il a également pris note avec satisfaction de la publication de *Highlights in Space 2001*⁴, ouvrage établi à partir d'un rapport du COSPAR sur la recherche spatiale et d'un rapport de la FIA sur les sciences et les techniques spatiales et il a remercié le COSPAR, la FIA ainsi que l'Institut international de droit spatial pour leurs contributions. Il a également noté avec satisfaction la publication d'un

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.02.I.6.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.02.I.7.

répertoire sur l'éducation, la formation, la recherche et les bourses offertes dans le domaine des sciences et techniques spatiales et leurs applications⁵, qui est également disponible sur le site Internet du Bureau des affaires spatiales « <http://www.oosa.unvienna.org> ». Enfin, il a noté que la publication sur papier du répertoire des systèmes d'information sur les sciences et les techniques spatiales et du répertoire des spécialistes ne serait pas poursuivie, car des informations similaires et plus actuelles étaient largement diffusées par diverses agences spatiales et organisations s'occupant de l'espace et en raison de contraintes financières.

42. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Secrétariat avait continué de renforcer la Service d'information spatiale et le site Web, qui présente, entre autres, un index régulièrement mis à jour des objets lancés dans l'espace. Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que le Secrétariat avait créé un site Web sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies « <http://www.uncosa.unvienna.org> ».

C. Coopération régionale et interrégionale

43. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des efforts constants déployés par le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales conformément à la résolution 45/72 de l'Assemblée générale, du 11 décembre 1990, en vue de piloter l'action menée au niveau international pour créer des centres régionaux d'enseignement des sciences et des technologies spatiales auprès d'établissements d'enseignement nationaux ou régionaux existant dans les pays en développement, comme mentionné dans le document intitulé "Centres régionaux d'enseignement des sciences et techniques spatiales (affiliés à l'ONU)" (A/AC.105/749). Il a également noté qu'une fois créé, chaque centre pourrait se développer et s'intégrer à un réseau qui se consacrerait à des aspects précis des programmes des établissements susmentionnés dans le domaine des sciences et des techniques spatiales dans chaque région.

44. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 50/27 du 6 décembre 1995, l'Assemblée générale avait fait sienne la recommandation du Comité tendant à ce que ces centres soient mis en place dans les meilleurs délais sur la base de l'affiliation à l'Organisation des Nations Unies, affiliation qui leur donnerait la notoriété indispensable et leur permettrait d'attirer des donateurs et d'établir des relations scientifiques avec des institutions nationales et internationales dans le domaine de l'espace.

45. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Centre régional africain des sciences et technologies de l'espace, de langue française, avait organisé en 2001 un atelier sur la télédétection et les systèmes d'information géographique, suivi d'un stage de neuf mois sur le même sujet. Il a également noté qu'un stage de neuf mois sur la météorologie par satellite avait commencé en 2002.

46. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Centre régional africain de formation aux sciences et techniques spatiales, de langue anglaise, avait organisé en 2001 un atelier sur la télédétection et les systèmes d'information géographique, suivi d'un stage de formation de neuf mois sur les mêmes sujets.

⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente: E.02.I.9.

47. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique avait organisé à Dehra Dun (Inde) la troisième réunion de son Comité consultatif, le 15 mai 2001, et la sixième réunion de son Conseil d'administration, le 17 mai 2001. Le Sous-Comité a également noté que le troisième stage de formation postuniversitaire à la météorologie par satellite et au climat mondial, le troisième stage de formation postuniversitaire aux sciences de l'espace et de l'atmosphère et le septième stage de formation postuniversitaire à la télédétection et aux systèmes d'information géographique devaient avoir lieu en 2002.

48. Le Sous-Comité a insisté sur l'importance de la coopération régionale et internationale – partage des charges utiles, diffusion d'informations sur les retombées des sciences et techniques spatiales et compatibilité des systèmes spatiaux – pour que tous les pays puissent tirer profit des techniques spatiales.

IV. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

49. Conformément à la résolution 56/51 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité a poursuivi l'examen du point relatif à la télédétection de la Terre.

50. Au cours du débat, les délégations ont examiné les programmes nationaux et communs en matière de télédétection. Des exemples ont été donnés de programmes nationaux ainsi que de coopération bilatérale, régionale et internationale. Les représentants du Brésil, du Canada, de la Chine, des États-Unis, de la France, de la Hongrie, de l'Inde, du Pérou et de la Roumanie ont fait des déclarations au titre de ce point.

51. Les exposés techniques suivants ont été présentés sur la question de la télédétection de la Terre par satellite:

- a) Programme franco-indien Megha Tropiques, par les représentants de la France et de l'Inde;
- b) Projet français PACTES, par le représentant de la France;
- c) Applications des données de télédétection en République islamique d'Iran, par le représentant de la République islamique d'Iran;
- d) Observation des sites du patrimoine mondial par télédétection, par le représentant de la Hongrie;
- e) Le succès de la mesure des précipitations tropicales et son impact sur la compréhension du cycle mondial de l'eau, par le représentant du Japon;
- f) Partenariats mondiaux pour une mesure mondiale des précipitations, par le représentant des États-Unis;
- g) La Mission Envisat de l'ESA: état d'avancement et applications, par le représentant de l'ESA.

52. Le Sous-Comité a insisté sur l'importance d'un accès non discriminatoire, à un coût et dans des délais raisonnables, aux données de télédétection les plus récentes et aux informations qui en découlent, ainsi que sur la nécessité de renforcer les capacités d'adoption et d'utilisation des techniques de télédétection, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement.

53. Le Sous-Comité a estimé qu'il fallait encourager la coopération internationale en ce qui concerne l'utilisation des satellites de télédétection. Il a noté l'importance de la compatibilité et de la complémentarité des systèmes de télédétection existants et futurs, ainsi que la nécessité d'une continuité dans l'acquisition des données. Il a également indiqué qu'il était important, en particulier pour les pays en développement, de partager les expériences et les technologies, de coopérer dans le cadre de centres internationaux et régionaux de télédétection et de travailler à des projets communs. Il a noté les rôles importants que jouaient des organisations telles que le CEOS et des mécanismes tels que la Stratégie mondiale intégrée d'observation en faveur de la coopération internationale dans des domaines liés aux applications de la télédétection.

54. Le Sous-Comité a insisté sur l'importance des systèmes de télédétection pour le développement durable, qu'il s'agisse de la surveillance de l'environnement terrestre, de la gestion des ressources naturelles, de la surveillance et de la prévention des catastrophes ou de la surveillance du climat.

55. Le Sous-Comité a noté que le Sommet mondial sur le développement durable, qui doit se tenir à Johannesburg (Afrique du Sud) du 26 août au 4 septembre 2002, offrirait une occasion de promouvoir les utilisations des applications spatiales pour le développement durable.

56. On a émis l'opinion qu'il faudrait mettre en place un cadre international auquel participeraient de nombreux pays pour l'observation mondiale au moyen de satellites multiples, renforcer les systèmes d'observation *in situ* grâce à la coopération internationale et qu'il était essentiel de mettre en place un cadre efficace pour l'observation mondiale en coordonnant les observations par satellite et *in situ*.

57. On a indiqué que la disponibilité réduite d'images de télédétection à très haute résolution, ce qu'ont illustré les récents événements d'Afghanistan, préoccupait la communauté sans cesse plus nombreuse des utilisateurs de ces images.